

“ D'une part les Canadiens-français ne désirent pas revenir à nous. Abandonnés à leurs propres forces, ils ont magnifiquement lutté pour se tailler une place au soleil, dans la société nouvelle où la destinée les entraînait. Il y ont réussi et aujourd'hui, ils se sont assez accoutumés à leur présente condition pour pouvoir s'en déclarer franchement satisfaits. Il leur serait, au contraire, devenu difficile et pénible de se réadapter aux idées et aux mœurs de la France moderne.”

Ce qui suit confirme ce que nous allons affirmer que le gouvernement français, que la nation française ne désire pas envoyer ses fils à l'étranger, surtout au Canada.

“ D'autre part, notre gouvernement (le gouvernement français) ne se fait aucune illusion. Il n'ignore pas l'état d'esprit que nous venons de rappeler, et il reconnaît volontiers qu'il est à la fois naturel et légitime. De très bonne foi, il pense que notre domination politique dans l'Amérique du Nord, appartient à un passé qu'il serait chimérique de vouloir faire revivre. A aucun moment, en effet, nous n'avons songé à reconquérir notre ancienne colonie, pas plus que celle-ci n'a désiré être reconquise par nous.”

Abordant le chapitre des relations qui existent entre les deux pays, l'auteur dit que les Canadiens français peuvent cultiver la langue française, la littérature française, respecter et aimer l'ancienne histoire de la France, mais c'est tout. M. Siegfried ajoute :

“ C'est toutefois un rapprochement qui doit s'accomplir avec une rare délicatesse. A bien des égards, nous sommes trop différents pour pouvoir nous comprendre intégralement. Toute une fraction de la société canadiennienne redoute notre influence et il faut avouer que c'est bien naturel. Peut-on demander en effet à des catholiques pratiquants, à des modérés selon l'école anglaise de venir chercher leurs inspirations dans le pays politiquement le plus avancé de l'Europe? Ce n'est pas seulement la distance, c'est aussi le temps qui nous sépare et l'on aurait tort de penser qu'il soit possible de revenir en quelques années sur les effets d'un si long divorce entre la France contemporaine et le Canada Français.”

Voilà l'opinion d'un Français éminent qui a visité notre pays, qui est connu par des Canadiens-français, par des laïques et des membres du clergé et les idées qu'il exprime dans ce livre sont celles des quatre cinquièmes du peuple français. Nous verrions certainement avec plaisir toute démarche tentée par le gouvernement pour attirer l'immigration française, mais ce n'est pas une raison pour admettre comme certains le prétendent, qu'il existe entre les Français d'aujourd'hui et les Canadiens-français une telle affinité, une telle similitude d'idées que nous puissions compter sur un fort mouvement d'immigration de ce côté.

Voilà les vérités qu'il importe de dire et dont il faut se pénétrer si l'on veut comprendre pourquoi nous n'avons pas réussi jusqu'à présent à provoquer une immigration continue et représentative de la France, et si l'on veut comprendre ce qu'a fait le gouvernement.

CE QU'A FAIT LE GOUVERNEMENT POUR ETABLIR LE MOUVEMENT D'IMMIGRATION FRANÇAISE

Le gouvernement Laurier ayant compris par les résultats acquis, l'impuissance des appels à la langue, à la religion et à la race, quand ils n'étaient pas appuyés sur des arguments pratiques et matériels, a entrepris d'abord de faire connaître le Canada aux populations françaises autant que le lui permettaient les restrictions et les difficultés imposées par les autorités françaises.

Tout d'abord et à cette fin, le nombre des agents canadiens dans la mère-patrie a été augmenté.

Nous avions en France, pour nous représenter, l'honorable Hector Fabre, commissaire du Canada à Paris dont le dévouement et la haute compréhension des affaires de France et du Canada est indiscutable.